



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte scolaire

Question écrite n° 109967

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à ses déclarations à l'égard de la carte scolaire qui « a un petit côté privatif de liberté qu'il faut, le cas échéant assouplir » (3 septembre 2006) demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche les perspectives et les échéances des réflexions et des propositions à l'égard de la carte scolaire. Il avait notamment précisé « qu'elle enferme des bons élèves en ne leur laissant pas le choix de toutes les filières ».

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109967

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11738